



SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
INSCRITE À LA COMPAGNIE RÉGIONALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE CAEN

ASSOCIATION MOBYLIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

2

ASSOCIATION MOBYLIS

Siège social : 41, Rue de Caen

14 500 - VIRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

SAS SOFICOM AUDIT

Siège social : PERICENTRE III - 26, avenue de Thiès, 14 076 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CAEN

A l'assemblée générale de l'Association MOBYLIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MOBYLIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

L'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

R

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de moral du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La date du présent rapport est celle de la fin des travaux de contrôle que nous avons mis en œuvre.

Fait à Caen, le 22 mars 2024

SOFICOM AUDIT

Commissaire aux comptes

Thierry LORIAUX

Le Commissaire aux comptes

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
. Frais d'établissement				
. Frais de recherche et développement				
. Donations temporaires d'usufruit				
. Concessions, brevets, licences, marques	1 080	1 080		
. Autres				
. Immobilisations incorporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
. Terrains				
. Constructions				
. Installations tech., matériels, outillage	11 152	8 060	3 092	5 026
. Autres	98 107	52 188	45 918	19 343
. Immobilisations corporelles en cours				
. Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
. Participations et Créances rattachées				
. Autres titres immobilisés				
. Prêts				
. Autres	2 850		2 850	2 850
Total	113 189	61 329	51 860	27 219
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
. Créances usagers et comptes rattachés	45 314		45 314	32 879
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	69 800		69 800	91 156
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	266 646		266 646	127 991
Charges constatées d'avance	5 446		5 446	5 630
Total	387 206		387 206	257 656
COMPTES DE REGULARISATION				
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remb. des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
Total				
TOTAL ACTIF	500 395	61 329	439 066	284 875

	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires	10 170	8 049
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau		-9 121
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	82 670	11 241
Situation nette (sous-total)	92 840	10 170
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	66 157	35 016
Provisions réglementées		
Total	158 997	45 186
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	152 325	70 954
Total	152 325	70 954
PROVISIONS		
Provisions pour risques	7 392	56 110
Provisions pour charges		
Total	7 392	56 110
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	34 570	55 757
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 586	13 323
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	48 683	35 094
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 456	4 191
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	12 057	4 260
Total	120 352	112 625
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	439 066	284 875

	du 01/01/2023	%	du 01/01/2022	%	Var. en val. annuelle		
	au 31/12/2023	PE	au 31/12/2022	PE	en euros	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION							
Cotisations	1 265	0,19	773	0,14	492	63,65	
Ventes de biens et services :							
- ventes de biens							
<i>dont ventes de dons en nature</i>							
- ventes de prestations de services	211 420	31,53	197 896	36,14	13 524	6,83	
<i>dont parrainages</i>							
Produits de tiers financeurs :							
- Concours publics et subv. d'exploit.	367 128	54,76	314 232	57,38	52 895	16,83	
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable							
- Ressources liées à la générosité du public :							
Dons manuels							
Mécénats	1 000	0,15			1 000	#####	
Legs, donations et assurances-vie	17 500	2,61	9 010	1,65	8 490	94,23	
- Contributions financières							
Reprises sur amortissements, dép., provisions et transferts de charges	1 035	0,15	3 257	0,59	-2 222	-68,21	
Utilisations des fonds dédiés	70 954	10,58	22 385	4,09	48 569	216,97	
Autres produits	137	0,02	33	0,01	104	315,30	
Total	670 439	100,00	547 586	100,00	122 853	22,44	
CHARGES D'EXPLOITATION							
Achats de marchandises	10 392	1,55	10 595	1,93	-203	-1,92	
Variation de stocks							
Autres achats et charges externes	164 259	24,50	164 442	30,03	-183	-0,11	
Aides financières							
Impôts, taxes et versements assimilés	2 860	0,43	5 881	1,07	-3 021	-51,37	
Salaires et traitements	246 887	36,82	222 777	40,68	24 110	10,82	
Charges sociales	56 862	8,48	47 961	8,76	8 901	18,56	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 501	1,86	11 371	2,08	1 129	9,93	
Dotations aux provisions							
Report en fonds dédiés	152 325	22,72	70 954	12,96	81 371	114,68	
Autres charges	8	0,00	6	0,00	2	25,69	
Total	646 094	96,37	533 988	97,52	112 106	20,99	
Résultat d'exploitation	24 346	3,63	13 598	2,48	10 747	79,03	
PRODUITS FINANCIERS							
De participation							
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé							
Autres intérêts et produits assimilés							
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions de V.M.P.							
Total							
CHARGES FINANCIERES							
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions							
Intérêts et charges assimilées	621	0,09	846	0,15	-225	-26,62	
Différence négatives de change							
Charges nettes sur cession de V.M.P.							
Total	621	0,09	846	0,15	-225	-26,62	
Résultat financier	-621	-0,09	-846	-0,15	225	26,62	

	du 01/01/2023	%	du 01/01/2022	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2023	PE	au 31/12/2022	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	23 724	3,54	12 752	2,33	10 973	86,05
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion	4 455	0,66	115	0,02	4 340	#####
Sur opérations en capital	8 998	1,34	7 370	1,35	1 629	22,10
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	56 110	8,37	47 541	8,68	8 569	18,02
Total	69 564	10,38	55 026	10,05	14 538	26,42
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion	2 760	0,41			2 760	#####
Sur opérations en capital	466	0,07	426	0,08	40	9,36
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 392	1,10	56 110	10,25	-48 718	-86,83
Total	10 618	1,58	56 536	10,32	-45 918	-81,22
RESULTAT EXCEPTIONNEL	58 946	8,79	-1 511	-0,28	60 456	#####
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	740 003		602 612		137 391	22,80
TOTAL DES CHARGES	657 333		591 371		65 962	11,15
EXCEDENT OU DEFICIT	82 670	12,33	11 241	2,05	71 429	635,42
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	1 900		1 859		41	2,21
Prestations en nature						
Bénévolat						
Total	1 900		1 859		41	2,21
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestation en nature						
Personnel bénévole	1 900		1 859		41	2,21
Total	1 900		1 859		41	2,21

ANNEXE

- **Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice**
- **Règles et méthodes comptables**
- **Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Notes sur le Compte de Résultat**
- **Engagements financiers et autres engagements**
- **Autres informations**

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2023

Durée : 12 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

L'association MOBYLIS a pour objet :

- Favoriser toutes les actions faveur de la mobilité ;
- Faciliter l'insertion professionnelle et sociale grace à des solutions de mobilité

Activités ou missions :

MOBYLIS a pour objectif de co-construire avec les acteurs locaux des solutions de mobilité inclusive par l'élaboration de projets de territoire .

Moyens mis en oeuvre :

MOBYLIS est présente à Vire Normandie, Flers, Saint Lô ,Argentan , Avranches, afin de travailler sur des actions de proximité .

Effectifs :

10

2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Frais externe de formation				
nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	Linéaire	36 à 120 mois				
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	36 à 120 mois				

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

<i>Valeurs brutes</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	1 080			1 080
Immobilisations corporelles.....	73 716	37 608	2 066	109 259
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....	2 850			2 850
Total.....	77 646	37 608	2 066	113 189

Amortissements et dépréciation

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	1 080			1 080
Immobilisations corporelles.....	49 348	12 501	1 600	60 249
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Immobilisations financières.....				
Total.....	50 428	12 501	1 600	61 329

Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	2 850	2 850	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	120 560	120 560	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Participations et créances rattachées.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	15 478
Autres créances.....	
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

5 446

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		11 241
AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise	2 121	
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	9 120	
Total des affectations	11 241	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....	8 049	2 121		10 170
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....	-9 121	9 121		
Résultat de l'exercice.....	11 241	82 670	11 241	82 670
Situation nette	10 170	93 911	11 241	92 840
Fonds propres consommables.....				
Subventions d'investissement.....	35 016	42 902	11 761	66 157
Provisions réglementées.....				
Total.....	45 186	136 814	23 002	158 997

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....	56 110	7 392	56 110	7 392
Total (3)	56 110	7 392	56 110	7 392
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	56 110	7 392	56 110	7 392
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....		7 392	56 110	

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -)	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global	Dont remboursement aux tiers		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.
	A	B	C		D	A+B-C+D	
Subventions d'exploitation							
CD50 SENIORS	200		200				
CD50 ST LO	5 007		5 007				
ACADEMIE SPORTS	6 252		6 252				
CD61 2022-2024	5 859		5 859				
CAF					2 400	2 400	
CD14 MOBILITE					61 654	61 654	
MAISON VELO					5 000	5 000	
PLATEFORMES					18 560	18 560	
CD61 PERMIS 2022-2024	7 896		7 896		33 556	33 556	
REGION INCLUSION	35 070		35 070		31 155	31 155	
CGET	4 000		4 000				
CC ARGENTAN	4 170		4 170				
RALLY CITY	2 500		2 500				
Sous-total	70 954		70 954		152 325	152 325	
Contributions financières d'autres organismes							
Sous-total							
Ressources liées à la générosité du public							
Sous-total							
Total	70 954		70 954		152 325	152 325	

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	34 570	17 545	17 025	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	14 586	14 586		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	48 683	48 683		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	10 456	10 456		
Produits constatés d'avance	12 057	12 057		
Total :	120 352	103 327	17 025	

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....
Fournisseurs.....
Autres dettes.....

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	4 685
Dettes fiscales et sociales.....	35 114
Autres dettes	4 278

Produits constatés d'avance :

12 057

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
Heures bénévoles	158 heures x 12 €

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Motifs de la non comptabilisation :

--	--

Nature	Valorisation

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE****Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique "Legs, donations"	17 500
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total des produits	17 500

Charges

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reports en fonds reportés liés aux legs et donations	
Total des charges	

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)

Engagements

de crédit bail :

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	résiduel (1)

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

ASSOCIATION MOBYLIS

Siège social : 41, Rue de Caen
14 500 - VIRE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

SAS SOFICOM AUDIT

Siège social : Péricentre III – 26, avenue de Thiès, 14 000 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Caen

A l'Assemblée Générale de l'Association Mobyliis,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1°) Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons des conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Caen, le 22 mars 2024

SOFICOM AUDIT SAS
Le commissaire aux comptes



Thierry LORIAUX
Le commissaire aux comptes